

COUP DE PROJECTEUR SUR LES FAUX LOGICIELS A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE ANTI-CONTREFAÇON

L'UNIFAB – Union des Fabricants – s'est associé à ses principaux adhérents du monde du logiciel, professionnel et de loisir, pour organiser l'édition française de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon afin d'alerter les entreprises et les consommateurs des dangers des faux logiciels.

Aujourd'hui le taux de contrefaçon de logiciels dans le monde est de 42%, soit une valeur commerciale de plus 50 milliards d'euros (Etude BSA). Ce chiffre révèle que près d'un logiciel sur deux est copié, toutes catégories confondues. A l'échelle nationale, en 2011, le marché du faux logiciel représentait 2 milliards d'euros contre 3,7 milliards d'euros pour le marché légal.

Il est donc essentiel d'alerter les utilisateurs sur les dangers des faux logiciels qui représentent une réelle menace en particulier pour la sécurité des données personnelles. En effet, 78% des faux logiciels téléchargés sur internet ont introduit des cookies et des logiciels espions sur les PC concernés et 20% ont installé des programmes malveillants (Etude IDC « Le monde dangereux de la contrefaçon de logiciel »).

«A ce rythme, fin 2013, un ordinateur sur trois sera infecté par un programme dangereux » déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

De plus, ce vol de propriété intellectuelle nuit gravement à l'innovation et à la santé économique du secteur car les entreprises fraudeuses bénéficient d'un avantage économique déloyal. Par ailleurs il est important de souligner que faire baisser de 10 points ce taux de contrefaçon permettrait, en France, de créer plus de 14 000 emplois dans ce secteur.

Comme chaque année, cette journée est l'occasion pour le **Groupement Global Anti-Contrefaçon (GACG)**, association regroupant les organismes nationaux luttant contre les faux dans le monde entier, de remettre, à Paris, les **Trophées de la lutte anti-contrefaçon**. En 2013 ont été primés pour leurs actions 2012 : Interpol dans la catégorie service public international, le Ministère malaysien de la Santé dans la catégorie service public national, l'association de lutte anti-contrefaçon indienne FICCI-CASCADE et l'entreprise Procter & Gamble. Par ailleurs l'autorité anti-trust italienne, Johnson & Johnson, BSA, ANDEMA et Silvio Paschi de l'INDICAM ont, pour leur part, reçu un prix spécial.

Enfin, le Musée de la Contrefaçon de l'UNIFAB ouvre ses portes gratuitement aujourd'hui à tous les visiteurs pour que chacun puisse mesurer l'impact et les nombreuses conséquences de la contrefaçon. (Musée de la contrefaçon : 16 rue de la faisanderie – 75016 Paris)

Contact presse : Delphine Sarfati-Sobreira – 01 56 26 14 14 / 06 16 41 48 85 – www.unifab.com